Tchad : les réfugiés ont accès aux cartes d'identité biométriques sécurisées

Photo de groupe des réfugiés ayant reçu leur récépissé ©UNHCR / Aristophane Ngargoune

Par Aristophane Ngargoune
Assistant Communications Officer • UNHCR N'Djamena

N'Djamena, 25 février 2025 – L'Etat tchadien à travers le ministère de la Sécurité Publique a organisé le mardi 25 février 2025 dans les locaux de la Représentation du HCR à N'Djamena, le lancement de l'enrôlement en vue de la distribution de cartes d'identité biométriques sécurisées aux réfugiés. La délivrance de titres sécurisés par l'Etat tchadien va permettre l'inclusion des réfugiés dans le Système Intégré de Gestion des Populations et des Titres Sécurisés.

Cette cérémonie officielle présidée par le ministre de la Sécurité Publique et de l'Immigration a vu la participation des bailleurs, des partenaires du Système des Nations Unies et des Organisations Non-Gouvernementales.

La phase pilote de ce projet d'enrôlement pour la délivrance de documents sécurisés cible 25 000 réfugiés résidant aussi bien à N'Djamena que dans les provinces soit environ 5 % de la cible totale de 500.000 réfugiés selon le Directeur général adjoint de l'ANATS, monsieur Youssouf Gorou.

La carte biométrique délivrée par l'Etat du Tchad aux réfugiés va renforcer leur environnement de protection déjà très favorable au Tchad, en leur permettant de faire les choses toutes simples du quotidien comme acheter une puce téléphonique, ouvrir un compte en banque, envoyer ou recevoir de l'argent et bénéficier des services sociaux de base.

A l'occasion de cette cérémonie, le Représentant du HCR au Tchad, monsieur Magatte Guisse a félicité les autorités tchadiennes pour leur hospitalité et leur leadership dans la gestion des réfugiés. Il a aussi fait un appel aux bailleurs et partenaires techniques et financiers pour davantage appuyer le Tchad dans cet élan, afin de permettre aux 95% des réfugiés restant de bénéficier de cet important document qui a une durée de validité de 10 ans.

Abakar, réfugié centrafricain, confie avoir passé 11 ans sur le sol tchadien et se dit satisfait de cette opération qui va faciliter son inclusion socio-économique et sa libre circulation.

Photo de groupe après la cérémonie ©UNHCR / Aristophane Ngargoune

De son côté, le ministre de la Sécurité Publique et de l'Immigration, monsieur Ali Ahmat Akhabach, affirme que « la mise en œuvre de cette opération est un message fort que nous envoyons à la communauté internationale pour réaffirmer notre engagement à protéger les droits des réfugiés et à construire un avenir meilleur pour tous ». « En offrant des documents d'identité sécurisés aux refugies, nous leur

donnons, au-delà de la reconnaissance juridique, un sentiment d'appartenance et de dignité » a-t-il renchéri le ministre la Sécurité Publique et de l'Immigration.

Remise du récépissé par le ministre de la Sécurité Publique ©UNHCR / Aristophane Ngargoune

Remise du récépissé par le Directeur de la Banque Mondiale au Tchad ©UNHCR / Aristophane Ngargoune